

*Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.*



## Communiqué de presse

Mars 2016

[www.vallourec.com](http://www.vallourec.com)

# Vallourec conclut des accords portant sur une nouvelle ligne de crédit de 450 millions d'euros et l'extension d'une ligne de crédit de 80 millions de dollars et élargit le syndicat bancaire pour conduire son opération d'augmentation de capital annoncée

**Boulogne-Billancourt, 30 mars 2015** – Vallourec, leader mondial des solutions tubulaires premium, annonce qu'un accord a été conclu pour une ligne de crédit renouvelable supplémentaire d'un montant de 450 millions d'euros d'échéance février 2020. Cette ligne de crédit est conditionnée au respect du maintien de son ratio d'endettement sur capitaux propres consolidés à un niveau n'excédant pas 75% au même titre que les autres crédits bancaires de Vallourec.

Cette nouvelle ligne de crédit de 450 millions d'euros accordée à Vallourec SA sera disponible sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription dans le cadre de la levée de fonds globale précédemment annoncée (incluant l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et l'émission d'obligations remboursables en actions réservée à Nippon Steel & Sumitomo Metals Corp et Bpifrance) d'un montant d'environ 1 milliard d'euros, et sous réserve d'autres conditions usuelles. Cette ligne de crédit sera utilisée pour les besoins généraux de financement du Groupe.

Sous réserve de la réalisation des conditions d'obtention de cette nouvelle ligne de crédit, le montant total des lignes de crédit confirmées à disposition de Vallourec SA et Vallourec Tubes passera de 1 790 millions d'euros à 2 240 millions d'euros.

Cet accord a été conclu avec un syndicat bancaire constitué de cinq banques internationales : Banco Santander, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Natixis et Société Générale Corporate & Investment Banking, témoignant ainsi de la confiance et du soutien accordés au groupe Vallourec.

Vallourec a également conclu un accord afin d'étendre pour une durée de trois années une ligne de crédit renouvelable bilatérale existante avec J.P. Morgan pour sa filiale américaine Vallourec Star, LP d'un montant de 80 millions de dollars. Cette ligne de crédit sera accordée sous réserve des mêmes conditions que la ligne de crédit conclue par Vallourec SA et en particulier de la réalisation de l'augmentation de capital.

Dans le cadre de l'augmentation de capital envisagée, Vallourec a mandaté Banco Santander, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, J.P. Morgan et Natixis qui rejoignent Goldman Sachs International et Société Générale Coporate & Investment Banking en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livres Associés. Le Groupe a également mandaté Nomura International en qualité de Teneur de Livre Associé dans le cadre de cette offre.

**Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.**

## A propos de Vallourec

**Vallourec est leader mondial des solutions tubulaires premium destinées principalement aux marchés de l'énergie ainsi qu'à d'autres applications industrielles.**

Avec plus de 20 000 collaborateurs en 2015, des unités de production intégrées, une R&D de pointe et une présence dans plus de 20 pays, Vallourec propose à ses clients des solutions globales innovantes adaptées aux enjeux énergétiques du XXI<sup>e</sup> siècle.

Coté sur Euronext à Paris (code ISIN : FR0000120354, Ticker VK) éligible au Service de Règlement Différé (SRD), Vallourec fait partie des indices SBF 120 et Next 150.

Vallourec détient aux Etats-Unis un programme sponsorisé de « American Depositary Receipt » (ADR) de niveau 1 (code ISIN : US92023R2094, Ticker: VLOWY). La parité entre un ADR et une action ordinaire Vallourec est de 5 pour 1.

[www.vallourec.com](http://www.vallourec.com)

Suivez-nous sur Twitter @Vallourec

### Pour plus d'informations, veuillez contacter

#### Relations investisseurs

Etienne Bertrand  
Tel: +33 (0)1 49 09 35 58  
etienne.bertrand@vallourec.com

#### Relations presse

Héloïse Rothenbühler  
Tel: +33 (0)1 41 03 77 50  
heloise.rothenbuhler@vallourec.com

### **Avertissement**

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat de titres de Vallourec.*

*Aucune communication, ni aucune information relative à l'augmentation de capital envisagée ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'autorisation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat de titres de Vallourec peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Vallourec n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. La distribution du présent communiqué de presse dans certaines juridictions peut être limitée par la loi.*

*Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE, telle que modifiée (la « Directive Prospectus »).*

*L'offre sera ouverte au public en France exclusivement postérieurement à la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur le prospectus préparé en conformité avec la Directive Prospectus.*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Économique Européen autres que la France (les « Etats Membres »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Membres. Par conséquent, les titres de Vallourec peuvent être offerts dans les Etats Membres uniquement (a) à des investisseurs qualifiés, tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans des circonstances ne nécessitant pas la publication par Vallourec d'un prospectus aux termes de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.*

*Pour les besoins du présent paragraphe, l'expression « offre au public de titres » dans un Etat Membre donné signifie toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les valeurs mobilières objet de*

**Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.**

*l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces valeurs mobilières, telle que cette définition a été, le cas échéant, modifiée dans l'Etat Membre considéré.*

*Ces restrictions de vente concernant les Etats Membres s'ajoutent à toute autre restriction de vente applicable dans les Etats Membres ayant transposé la Directive Prospectus.*

*La diffusion du présent communiqué de presse est destinée uniquement à des personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, sous réserve des lois applicables, ou (ii) sont des investisseurs professionnels visés par l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'amendé) (l'« Ordonnance »), ou (iii) répondent aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth bodies corporate, unincorporated associations and partnerships and trustees of high value trusts ») de l'Ordonnance (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres de Vallourec ne seront disponibles et ne pourront être offerts ou émis qu'à de telles Personnes Habilitées et toute offre, sollicitation ou accord en vue de l'achat ou de la souscription des titres ne pourra être réalisé qu'avec de telles Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée ne doit pas utiliser ou se fonder sur ce communiqué de presse ou l'une quelconque des informations qu'il contient.*

*Le présent document ne constitue pas une offre de vente ou d'achat de titres ou une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de Vallourec aux Etats-Unis d'Amérique. Les titres ne peuvent être offerts, souscrits ou vendus aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Les titres de Vallourec n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et Vallourec n'a pas l'intention d'effectuer une offre au public de ses titres aux États-Unis d'Amérique.*

*Le présent communiqué contient des indications sur les objectifs du Groupe ainsi que des déclarations prospectives. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes tels que « croire », « s'attendre à », « pouvoir », « estimer », « avoir l'intention de », « envisager de », « anticiper », « devoir », ainsi que d'autres termes similaires. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations prospectives dépend de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations prospectives et ces informations sur les objectifs peuvent être affectées par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations du Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure des évolutions de la situation économique et commerciale du Groupe ainsi que des changements de réglementation et des facteurs de risque détaillés dans le Chapitre 5 du document de référence 2015 de Vallourec déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 16 mars 2016 sous le numéro D.16-0141 ainsi que dans le Chapitre 2 de la note relative aux valeurs mobilières, déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 16 mars 2016] avec le visa 16-073.*

*Le contenu de ce communiqué n'a pas été vérifié par Banco Santander (ayant fait l'objet d'un agrément en Espagne par la Banque d'Espagne et réglementé en Espagne par la Comisión Nacional del Mercado de Valores), BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Goldman Sachs International (ayant fait l'objet d'un agrément en Grande Bretagne par la Prudential Regulation Authority et réglementé en Grande Bretagne par la Financial Conduct Authority and the Prudential Regulation Authority), J.P. Morgan (ayant fait l'objet d'un agrément en Grande Bretagne par la Prudential Regulation Authority et réglementé en Grande Bretagne par la Financial Conduct Authority and the Prudential Regulation Authority), Natixis, Nomura (ayant fait l'objet d'un agrément en Grande Bretagne par la Prudential Regulation Authority et réglementé en Grande Bretagne par la Financial Conduct Authority and the Prudential Regulation Authority) et Société Générale Corporate & Investment Banking (ensemble les « Banques »).*

*Les Banques agissent chacune exclusivement pour Vallourec et pour aucune autre entité dans le cadre de la transaction mentionnée dans ce communiqué (qu'il soit ou non destinataire du présent communiqué) et ne considéreront aucune autre personne comme étant leur client en lien avec la transaction précitée et ne seront pas, vis-à-vis de toute autre personne, tenues d'accorder les garanties accordées aux clients respectifs de chacune des Banques ou de donner des conseils relatifs à la transaction ou à tout autre élément auquel il est fait référence dans le présent communiqué. Aucune assurance ne peut être donnée quant à l'information contenue dans ce communiqué ou son exhaustivité. Aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, n'est donnée par ou pour le compte de Vallourec ou des Banques ou de leurs filiales, affiliés, agents ou conseils respectifs ou tout administrateur, dirigeant ou employé ou toute autre personne quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la vérification des informations ou des avis contenus dans ce communiqué et aucune responsabilité ne pourra être engagée sur la base de ces informations ou avis. En conséquence, aucune des banques n'assume une quelconque responsabilité de toute nature, qu'elle soit pénale,*

**Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.**

*contractuelle ou autre, pour toute erreur, omission ou inexactitude ou pour toute perte, coût ou dommage subi ou encouru de quelques manières que ce soit, et découlant directement ou indirectement, de l'utilisation du présent communiqué ou de son contenu ou en lien avec ce dernier. Les personnes recevant ce document devront fonder leur décision d'investissement sur leur propre opinion et en aucune manière sur celle des Banques. Aucune des Banques n'a délivré un quelconque conseil sur le caractère adéquat des informations contenues dans le présent communiqué ou tout autre conseil d'investissement ou recommandations personnalisées. Toute information communiquée ou rendue disponible dans ce communiqué est accessoire aux services rendus par les Banques à la Société et n'est pas fondée sur des circonstances particulières.*